

rois, allez au pape, il vous délivrera. Nations de la terre, applaudissez, voici le triomphe et le règne universel de Jésus-Christ (p. 118).

Pourtant, dix ans après la mort du Père Marie-Antoine, la Mère de Dieu apparaissait à Fatima, en pleine Première Guerre mondiale, pour en annoncer une seconde « sous le règne de Pie XI, pire encore que la première », « des persécutions contre l'Église et le Saint-Père » et « les erreurs de la Russie répandues à travers le monde » (apparition du 13 juillet 1917), tout cela si les hommes ne se convertissent pas, en particulier grâce à la consécration de la Russie au Cœur immaculé de Marie.

Nous connaissons la suite : la Seconde Guerre mondiale a réellement eu lieu, la Russie a bien répandu ses erreurs et causé plus de cent millions de morts dans le monde et enfin le concile Vatican II (1962-65) a commencé la Troisième Guerre mondiale qui dure

encore et dont Benoît XVI fête cette année le 50^e anniversaire.

Donc il vaut mieux ne pas faire de prophétie...

Que cette critique du Père Marie-Antoine ne nous empêche pas de lui obéir en recourant au Sacré-Cœur de Jésus comme il nous y invite dans un chapitre embrasé (p. 103 à 108) qui se termine ainsi : « A la place de l'orgueil, c'est l'humilité ; à la place de la volupté, c'est la pureté ; à la place de l'avarice et du mépris des pauvres, c'est l'amour de Dieu, et c'est la seule solution possible, le seul avenir pour notre humanité. »

Fr. Innocent-Marie O.P.

Père MARIE-ANTOINE de Lavaur (« Le saint de Toulouse »), *Le Manuel du pèlerin à Notre-Dame de Consolation du Pech (Lavaur)*, Toulouse, Éditions du Pech, 2012, 15,5x11,5 cm, 170 p., 13,5 €.



☞ **Saint Yves**

Un petit garçon de sept ans s'adresse à sa maman : « Madame ma mère, que dois-je faire qui vous fasse plaisir ? – Vivez de telle sorte, mon fils, que vous deveniez un saint ! »

Le petit garçon se nomme Yves Hellory de Kermartin. Il est né en 1248 ou 1253 (la date est controversée ¹), au milieu du 13^e siècle, apogée du Moyen Âge chrétien, sous le règne de Louis IX, futur

1 — B. Le Roux opte pour celle de 1248.

saint Louis, à Minihy, à deux kilomètres de Tréguier, sur la côte nord de Bretagne, de messire Helory, seigneur de Kermartin, et dame Azo de Quinquis. Son enfance est semblable à celle des petits paysans de la région, mais s'en distingue cependant par une bonne instruction acquise auprès du recteur (curé) de Pleubian, tout proche de Tréguier, et de Jean Kerhoz, son aîné d'une dizaine d'années, qui se destine à la prêtrise et sera un des témoins au procès de canonisation.

Son caractère studieux et l'influence d'une mère pieuse incitent ses parents à envoyer Yves étudier à Paris. Il n'a que quatorze ans, mais Jean Kerhoz l'accompagne. A cette époque, l'Université de Paris attire la jeunesse intellectuelle de toute l'Europe, grâce à l'enseignement des dominicains et des franciscains que le pape Alexandre IV et Louis IX ont dû imposer contre l'hostilité de certains clercs séculiers envers les ordres mendiants. Benoît Le Roux écrit que « Yves n'a pas pu voir Bonaventure dans Paris, mais son chemin a pu croiser celui de Thomas [...]. Car Thomas a enseigné à La Sorbonne de 1268 à 1272. » Et plus loin : « Et comment n'être pas frappé par le choix, si l'on en croit un témoin cultivé, qu'il fera du mot *ratio* (la raison chère à Thomas d'Aquin), pour désigner son combat vers la sainteté ? Mais ce n'est peut-être qu'une coïncidence. »

Quoi qu'il en soit, Yves dut être marqué par ses maîtres : un té-

moins au procès de canonisation dira sa déception le jour où, venu l'écouter prêcher à une fête paroissiale à laquelle étaient présents des fils de saint Dominique, Yves se tut, « se déclarant indigne de prendre la parole devant eux » ; par ailleurs, selon Falc'hun ¹, l'affiliation d'Yves au Tiers-Ordre de Saint-François, contestée par certains auteurs, parmi lesquels Benoît Le Roux lui-même, est affirmée par la tradition.

Après les six années réglementaires d'études à la Faculté des Arts ², pendant lesquelles il habitera rue du Fouarre puis rue Jean-de-Beauvais, à proximité de la place Maubert (déformation de maître Albert, saint Albert le Grand), et fréquenta les églises Saint-Séverin et Saint-Julien le Pauvre, Yves obtient le grade universitaire de maître ès Arts. Il fait ensuite, pour étudier le droit civil (droit romain), deux séjours à Orléans, entrecoupés par un retour à Paris pour étudier la théologie. Sa formation en droit tant ecclésiastique que civil terminée, il accepte, en 1280, la proposition de l'archidiacre Maurice de remplir, à l'évêché de Rennes, la fonction importante d'official, c'est-à-dire de juge au tribunal ecclésiastique, pour l'exercice de laquelle il reçoit les ordres mineurs. Yves reprit alors presque à zéro l'étude de la

1 — Abbé Claude FALC'HUN, Robert PINTIGNY : *Yves, le Breton qui défend les pauvres*, « Belles histoires, Belles vies » n° 55, Paris, éd. Fleurus, 1998, 46 p.

2 — Sur l'Université de Paris au 13^e siècle, voir *Le Sel de la terre* 80.

théologie, dans le *Livre des Sentences* de Pierre Lombard, ce qui fut l'occasion d'une décisive conversion intérieure étalée sur huit années :

A cause de ces textes divins, il se mit alors à mépriser le monde et à rechercher les choses célestes, et il avait souvent grande dispute en lui entre raison et sensualité, et il resta pendant huit ans dans cette dispute et ce combat (*magnam disputationem intra se inter rationem et sensualitatem, et in illa disputatione et pugna stetit VIII annos*) ; mais, la neuvième année, il se régla sur la parfaite raison, se mit à prêcher, donna ses bons habits [...] et se vêtit de grossière étoffe blanche nommée bure (*panno grosso albo vocato burello* ; témoignage du franciscain Guidomar Maurel). Quand il quitta Rennes, ce fut à pied, après avoir vendu le cheval que Maurice lui avait offert.

Lors de l'enquête de canonisation, les témoignages évoquèrent son rôle de juge et aussi celui d'avocat (tout un chacun pouvait l'être), qu'il exerçait à titre gratuit. Ses clients de prédilection étaient les veuves, les orphelins, les pauvres. « Il écoutait plus volontiers le pauvre que le riche. » D'où la représentation traditionnelle le faisant figurer entre le riche et le pauvre. Yves inclinait aux accords à l'amiable, dans lesquels les deux parties acceptent de sacrifier une partie de leurs droits, plutôt qu'à la stricte application des règles de droit, et attendait beaucoup de la prière pour rendre plus conciliants

les hommes que les intérêts matériels jettent les uns contre les autres. Pareilles dispositions avaient répandu le renom de l'avocat des pauvres que Alain de Bruc, évêque de Tréguier, réclama avec insistance à son confrère de Rennes, lequel, non sans regret, finit par se résigner à son départ. En 1284, Yves retrouve Tréguier dont l'évêque lui confie, bien sûr, l'officialité du diocèse et lui confère le sacerdoce (à moins qu'il n'ait été ordonné à Rennes ?), avec pour affectation la paroisse de Tredrez. Yves sera le premier curé de paroisse canonisé. Benoît Le Roux relève sa ressemblance avec le saint Curé d'Ars dans ses manières sans détours, parfois à la limite de la brusquerie, son extrême sollicitude pour les humbles s'exprimant à travers ses œuvres de charité, le don des larmes au moment des confessions, auxquelles il consacre beaucoup de son temps, et aussi, à l'occasion du saint Sacrifice, son goût pour la prédication, dirigée avant tout contre les mauvaises mœurs, par exemple « pour les sept vertus et contre les sept péchés capitaux », sa simplicité de vie poussée à l'ascétisme : son entourage s'inquiète, voici sept jours que le recteur est enfermé dans sa chambre, sans se manifester, même pas pour demander de la nourriture ; serait-il mort ? On prévient l'évêque, qui arrive, accompagné de quelques chanoines ; ne pouvant entrer, on brise une fenêtre : Yves était en prière... peut-être en

extase ? Benoît Le Roux note aussi un goût prononcé pour les vies des saints : comme le dominicain Jacques de Voragine rédigeant à la même époque quelques 150 vies de saints, ou les disciples de saint François réunissant les anecdotes qui formeront les *Fioretti*, Yves écrit les *Fleurs des saints*.

En 1292, Mgr de Bruc le transfère de la cure de Trédrez à celle de Louannec, plus importante et plus proche de Tréguier. L'année suivante, Yves fonde une chapelle à Kermartin, devenue l'actuelle église de Minihiy-Tréguier ; antérieurement, il avait fait édifier, au même endroit, un vaste hôtel-Dieu, pour accueillir « tous les malheureux qui y seront reçus pour l'amour de Dieu » et restaurer la cathédrale de Tréguier. En 1298, l'état de ses forces le contraint à résigner la charge d'official. Mais si, à cinquante ans, le corps n'en peut plus, l'âme n'aspire qu'à se donner davantage et Yves redouble de privations et d'austérités. Un an avant sa mort, il peut accomplir encore un pèlerinage au sanctuaire de saint Ronan, à Locronan, près de Quimper. En avril 1303, obligé de s'aliter, il prend conscience que sa fin est proche ; le mercredi 15 mai, veille de l'Ascension, il parvient encore à célébrer la messe, mais il faut le ramener quasi inconscient à la sacristie. Encore quelques confessions accordées à des pénitents qui l'implorèrent et c'est la mort, aux premières heures du dimanche 19. Durant le transport du corps à la

cathédrale, les débordements de la foule qui tente d'arracher des morceaux de vêtements comme reliques montrent que Yves est déjà canonisé par la voix populaire.

Le duc Jean III se rendit lui-même en Avignon, présenter à Clément V la demande officielle d'ouverture d'une enquête sur les faits inexplicables naturellement constatés avant et après la mort d'Yves. Après la mort du pape, de nouvelles démarches sont entreprises auprès de son successeur Jean XXII avec l'appui du roi Philippe VI et de l'Université de Paris. L'enquête canonique débute le 26 février 1330 ; la commission retient vingt et un miracles du vivant d'Yves et soixante-dix-neuf miracles posthumes. Quarante-quatre ans après sa mort, le 19 mai 1347, Yves est canonisé par Clément VI, et le 12 mars 1924, Pie XI le proclame patron secondaire de la Bretagne, dont sainte Anne est la patronne principale. Le 19 mai est le jour du pardon international de Saint-Yves, avec, après la messe à la cathédrale, la procession des reliques à Minihiy-Tréguier conduite par des avocats de tous pays.

Dans cet utile petit livre, Benoît Le Roux s'essaye à cerner la personnalité et la vie de saint Yves. Voulant écarter les traits légendaires, il est conduit à laisser plus d'une question sans réponse ; néanmoins, il parvient à une description sans doute plus proche de la réalité historique. A noter, dans la bibliographie, une remar-

que sévère sur le numéro 55 de la collection Belles Histoires, Belles Vies : « *Yves, le Breton qui défend les pauvres* », dans l'édition de 1962 ; cette remarque ne vaut plus pour l'édition de 1998, qui peut être mise en toute sécurité entre les mains des enfants.

Philippe Girard

Benoît LE ROUX, *Saint Yves*,
Versailles, Via Romana, 2012,
156 p., 14 €.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !